

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.B.

21 AVRIL, 1927

QUATORZIEME ANNEE No. 16

LA LOI DES LIQUEURS AU N.-BRUNSWICK

Fredericton, N.B., 20. — Les douze premières clauses de la nouvelle loi du Nouveau-Brunswick comportant la constitution d'une commission des liqueurs et ses attributions, va entrer en vigueur dès que le bill aura reçu la sanction royale de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Todd. Le reste du bill prendra effet sur une proclamation du Lieutenant-Gouverneur.

Les derniers amendements à cette loi ont été étudiés et approuvés par la Législature en comité, hier.

Les pharmaciens de gros et de détail vont être protégés par l'inclusion d'un amendement qui comporte qu'ils ne seront pas passibles de conviction pour la vente de remèdes patentés et de prescriptions qui ne sont pas spécialement exclues en vertu de la loi, par le département de la Santé Publique. Cet amendement écarte la nécessité pour les pharmaciens de faire l'analyse de ces médicaments, lorsqu'une telle analyse les obligerait à ouvrir un paquet et enlever le bouchon.

ILS SONT DE RETOUR D'EUROPE

Monsieur le docteur et Madame P.H. Laporte de cette ville sont revenus parmi nous, lundi soir dernier, après une absence de trois mois en Europe.

Ils ont visité les Iles Britanniques et plusieurs pays européens. Au cours de leur voyage, ils ont eu l'insigne honneur d'être admis en audience privée devant le Pape.

Monsieur le docteur, pendant son séjour à Paris, a suivi des cours spéciaux de chirurgie, ce qui augmentera d'autant ses capacités déjà hautement reconnues comme médecin de l'Hôtel-Dieu de St-Basile.

Les distingués voyageurs sont enchantés de leur voyage. Le docteur ne cesse de répéter: "Comme c'est beau, la vieille Europe". Le Dr Laporte est le Grand Chevalier du Conseil local des Chevaliers de Colomb. A l'occasion de son retour, les membres du conseil lui donneront un banquet la semaine prochaine, au cours duquel le docteur sera appelé à donner ses impressions de voyage.

TOUS REELUS PAR ACCLAMATION

Un seul changement dans le nouveau conseil de ville.

On peut dire que les élections civiques ont passé inaperçues. Les nominations ont eu lieu vendredi dernier. Au cas où l'opposition n'a été faite aux membres de l'ancien conseil de ville qui se sont présentés.

Le seul changement sur le nouveau conseil est que M. Napoléon Coté a remplacé M. J.H. Castonguay comme échevin dans le quartier No. 4.

Le nouveau conseil de ville se compose des messieurs suivants: M. M.D. Cormier, maire pour le sixième terme; échevins MM. Thadée Martin, D. Morrison, J.P. Soucy, J.B. Bellefleur, Cha. Miller, Archie St-Onge, Frs. Pelletier, Napoléon Coté.

Les Cloches du Canada sont prêtes

Ottawa, 16.—Le Gouvernement fédéral vient d'être informé que le carillon de la Tour de la Victoire sera expédié la semaine prochaine de la fonderie Gillet et Johnson de Croydon, Angleterre. Il est entendu que l'inauguration en sera faite le premier juillet prochain par le Roi d'Angleterre, de Londres, au moyen de l'électricité. Les 53 cloches pèseront plusieurs tonnes et leur montage d'acier coûtera 22 tonnes. Les plus grosses cloches sont une ins-

M. E.-P. NADEAU A LA MAIRIE

Tous les échevins sont réélus par acclamation.

Il n'y eut aucune élection dans la ville de St-Léonard. Le maire et les échevins ont été réélus par acclamation. M. E.P. Nadeau reste à la mairie et les échevins sont MM. Dr L.J. Violette, David Martin, Camille Violette, Napoléon N. Cyr, Xavier O. Lapointe et Fred I. Cyr.

Au cours de la semaine dernière, son Honneur le maire Nadeau avait appelé une assemblée publique de tous les contribuables afin de leur soumettre le rapport des activités de son conseil et de leur demander leur approbation.

La réélection du maire Nadeau et de tous les échevins démontre que son administration a été à la satisfaction des contribuables qui lui ont accordé leur confiance pour un autre terme.

FEU MADAME BENOIT FOURNIER

Hier matin, avait lieu dans l'église de St-Basile les funérailles de Madame Olive Levesque épouse de feu Benoît Fournier, décédée mercredi le 13 courant et inhumée vendredi dernier.

La défunte était la mère de MM. Patrick, Alphonse et Régis Fournier d'Edmundston, Ernest de St-Basile, et de Mmes Louis Rossignol et Henri Daigle.

A la famille en deuil "Le Madawaska" offre ses plus sincères condoléances.

Une poule phénoménale

Ottawa, L'hon Dr Tolmie au cours de la discussion sur les crédits de l'agriculture a porté hier à la connaissance de la Chambre des Communes l'existence d'une poule phénoménale dans la Colombie britannique. Ordinairement, une poule pond environ 350 œufs par année.

Celle-ci en 365 jours en a donné 351 œufs rapportant \$1,275 à son propriétaire, le Gouvernement fédéral. C'est une poule de la ferme expérimentale de la Colombie britannique. Plusieurs offres de \$1,000 ont été refusées.

Les demandes de renseignements venant de tous les pays du monde sont tellement nombreuses au sujet de cette poule, qu'il a fallu y renvoyer les services de deux sténographes pour répondre à tous.

Mort de M.J.-E. Laforest

M. Joseph Elisée Laforest, négociant de la Rivière-du-Loup, mourut subitement, samedi matin.

M. Joseph Elisée Laforest, négociant bien connu à la Rivière-du-Loup, est mort subitement samedi matin, à l'âge de 64 ans. On le trouva mort dans son lit et les médecins de l'endroit croient qu'il y avait deux heures qu'il avait succombé à une syncope de cœur lorsque l'on constata sa mort.

M. Laforest était le père de M. le docteur J.E. Laforest, chirurgien-dentiste, de Québec, de Madame C.E. Larochelle, de Madame notaire Henri Poiliet, de M. Gustave Laforest, de Québec, de la Révérende Soeur Marie-Elysée, des Soeurs de la Providence, de Mmes Cécile et Anne-Marie Laforest.

Les funérailles de M. Laforest ont eu lieu mardi à 9 heures, en l'église Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup.

cription bilingue; elle pèse 20,000 livres. Cette cloche est ornée de feuilles d'érable. Le carillon canadien a été vu ces jours derniers par M. Lesbovy, assistant carillonneur à Malines et par le chevalier J. Denys principal du Collège national des carillonneurs de Belgique.

RECENT PORTRAIT



Son Honneur WILLIAM P. TODD, Lieutenant-Gouverneur de notre province, d'après une récente photographie.

EN VUE DU PROCHAIN CONGRES NATIONAL

Le Comité exécutif de la Société nationale l'Assomption, persuadé de l'importance qu'il y a d'encourager les membres des différentes commissions à préparer leurs travaux d'une manière efficace et sérieuse, et dans le but de faciliter la préparation des divers rapports qui devront être soumis au peuple au mois d'août prochain, croit bon de reproduire de semaine en semaine, le texte des résolutions telles qu'adoptées lors du dernier Congrès tenu à la Pointe de l'Eglise en 1921.

LA COMMISSION D'INITIATIVE

La commission d'initiative, selon l'article 70 de la Constitution, est chargée de constater tout ce qui a trait au progrès, à la situation et à l'avenir de la race acadienne. Elle suggère les mesures à prendre pour en assurer l'avenir, en favoriser le développement et la faire avancer dans la voie du progrès.

RESOLUTIONS DE LA COMMISSION D'INITIATIVE

Adoptées au Congrès de Church Point, 1921

Proposé par le docteur Raymond Landry, appuyé de M. l'abbé Michel Deveau, qu'une commission soit nommée dans le but d'étudier le problème de l'union maritime. Adopté.

Proposé par le docteur Raymond Landry qu'une commission soit nommée par ce Congrès national pour étudier et faire rapport sur le système de bilinguisme le plus efficace qui pourrait s'adopter dans nos collèges et nos convents pour rencontrer les conditions de notre pays, et que cette commission fasse l'étude de leur système scolaire et prenne le recensement des instituteurs et des institutrices qui ont été formés par ces maisons d'éducation. Motion appuyée par M. l'abbé Michel Deveau et adoptée.

Proposé par le docteur Raymond Landry, appuyé de M. l'abbé Michel Deveau, qu'une commission soit nommée pour encourager à faire partie des Chambres de Commerce, des clubs canadiens et de toute autre Association qui travaille dans l'intérêt général du pays; que nous priions nos concitoyens des Provinces maritimes et de tout le Canada d'être assurés de notre loyauté à notre pays, et de notre désir de co-opérer de tout notre possible à son avancement social et économique. Adopté.

Proposé par Mgr Ph.-L. Bellevue, appuyé par M. l'abbé Michel Deveau, que le Congrès national des Acadiens donne son appui à la Société mutuelle l'Assomption, et émet des vœux publics pour sa propagation parmi le peuple. Adopté.

Mgr Bellevue suggère qu'avec suite à la page 8

Los Angeles est secoué par un tremblement de terre

Los Angeles, 18.—Un tremblement de terre d'une assez longue durée a secoué la ville et le district, vers 6 h. 58, hier soir. La secousse semble surtout s'être fait sentir dans la partie sud-ouest.

La terre a tremblé pendant une vingtaine de secondes. A Long-Beach, situé à 20 milles au sud d'ici, sur la côte, le choc a été assez prononcé, mais ailleurs à Avalon, sur l'île Santa-Catalina, il a été plutôt léger.

On ne rapporte aucun dommage notable part.

Les flagellations du Ku-Klux-Klan

New-York, 16.—Les représentants de plus de 80 Congrégations chrétiennes de la région d'Atlanta ont demandé au gouvernement de l'Etat de Géorgie Etats-Unis, de mettre fin aux flagellations pratiquées par des membres du Ku-Klux-Klan et d'une autre association du même caractère. Un journal d'Atlanta révèle qu'une bande masquée a flagellé plus d'une centaine de personnes au cours de l'année.

Dans une autre partie de la Géorgie, deux autres bandes se sont livrées à des pratiques semblables presque chaque nuit. Parmi les victimes se trouvent un médecin, qui avait fiévre de tels actes, et plusieurs femmes, dont l'une était sur le point d'être mère.

Bien que ces attentats soient connus de tout le monde, les autorités n'ont jamais été poursuivies.

"THE ACADIAN"

Halifax, 18.—M. A.-T. Weldon vice-président du Canadien-National, qui est arrivé ici, hier, en tournée d'inspection, a donné de nouveaux détails au sujet du nouveau service de passagers qui va être établi entre Halifax et Montréal. Le nouveau train portera le nom de "The Acadian" et il fera le trajet en 24 heures. Il commencera à fonctionner le 20 juin. Ce sera le troisième train quotidien circulant entre Halifax et Montréal.

IMPORTANTES FUNERAILLES A DRUMMOND

Lundi matin avaient lieu dans l'église de Drummond les funérailles de Mme Adolphe Dionne, décédée quelques jours auparavant à l'âge de 38 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Dugal, curé de la paroisse assisté des abbés Verret de St-André et Bernier du Grand Sault.

La défunte laisse dans un deuil cruel, outre son époux, sept enfants tous garçons et plusieurs frères et sœurs.

A la famille en deuil "Le Madawaska" offre ses plus sincères sympathies.

DIRECTEUR DES ELECTIONS

M. Jules Castonguay remplacera le colonel Biggar.

Ottawa, 13.—C'est M. Jules Castonguay assistant du lieutenant-colonel Biggar, qui remplacera ce dernier comme directeur général des élections. M. Castonguay possède une vingtaine d'années d'expérience dans ce genre de travail et est parfaitement qualifié pour remplir cette haute position. Il a été proposé aux Communes, hier, par les hon. Mackenzie King et Hugh Guthrie, mais à la demande du groupe progressiste cette résolution ne sera adoptée qu'à la séance d'aujourd'hui. Le traitement de M. Castonguay sera de \$5,000 par année. Les deux chefs ont fait l'éloge de M. Castonguay qui a toujours rempli ses fonctions de manière à donner satisfaction à tous les partis, à cause d'une impartiale parfaite.

LA PREMIERE SESSION DU SEIZIEME PARLEMENT A PRIS FIN JEUDI SOIR

L'HON. JUGE ANGLIN A PROROGE LE PARLEMENT CANADIEN.—RESUME DU TRAVAIL ACCOMPLI PENDANT LA SESSION.

Ottawa, 16.—Le parlement a tenu parole puisqu'il a prorogé à la date prévue au début de la semaine. A neuf heures, jeudi soir, le juge Anglin, de la Cour Suprême, substitut du Gouverneur Général, a prorogé la première session du 16e parlement.

A cette occasion il a prononcé le discours du Trône qui suit:

"Je tiens à vous témoigner mon appréciation pour l'empressement que vous avez apporté à l'accomplissement de votre tâche au cours d'une session remarquable par l'adoption d'un grand nombre de lois importantes. La modification du règlement de la Chambre des Communes aidera dorénavant à faciliter et à espérer la conduite des affaires sessionnelles. Les projets ministériels importants qui avaient été adoptés par la Chambre des Communes lors du dernier parlement, mais n'étaient pas devenus lois, ont maintenant été approuvés par les deux Chambres et ont reçu la sanction royale. Ils comprennent l'établissement de prêts hypothécaires à long terme pour les cultivateurs et, sujette à la coopération des provinces, la création de pensions de vieillesse. La loi des grains du Canada a été amendée de manière à promouvoir les intérêts des producteurs de grains; des modifications importantes ont été apportées à l'égislation régissant le commerce des bestiaux.

L'état de plus en plus satisfaisant des bénéfices nets du chemin de fer Canadien National est une preuve manifeste de l'expansion du commerce et de l'industrie. L'extension de cette voie ferrée par l'adoption d'un vaste plan d'embranchements rendra possible le progrès de localités qui jusqu'ici, ont été privées d'un service ferroviaire. Des mesures nouvelles ont été prises pour continuer les travaux du chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'accord concernant l'émission des obligations du Grand Tronc Pacifique a été approuvé.

L'expansion de notre commerce, qui pénètre rapidement les marchés variés du monde, est en outre, démontré par l'importation croissante des matières premières et une augmentation correspondante dans la vente à l'étranger des produits de nos manufactures.

Notre exportation des produits domestiques continue d'être satisfaisante. Des mesures ont été prises pour seconder l'Empire Marketing Board en aidant sensiblement des produits canadiens sur les marchés de la Grande-Bretagne.

Des arrangements sont presque conclus pour l'établissement d'un meilleur service de bateaux à vapeur avec les Indes Occidentales britanniques.

L'examen, tout de bienveillance, que vous avez accordé aux conclusions de la Commission Royale qui s'est enquis de l'état des affaires dans les provinces Maritimes et vous a fait rapport a été agréé avec bonheur par tout le Dominion. Les étroites considérations accordées à ces provinces, la réduction des taxes de fret, l'encouragement donné à la production du combustible domestique provenant des houillères canadiennes, la création du poste de sous-ministre des Pêcheries et l'institution de Commissions pour administrer les ports de Halifax et de St-Jean, ajoutés aux autres mesures d'administration projetées par suite des propositions de la Commission Duncan, contribueront réellement, nous en avons la ferme confiance, à promouvoir la prospérité économique de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard ainsi que le bien-être et l'union de tous les éléments du Dominion.

La sauvegarde des revenus de l'Etat est devenue plus efficace par l'application de peines plus sévères pour infraction aux lois et par la fusion des départements des douanes, de l'accise et de la taxe sur le revenu en un seul ministère connu sous le nom de "Ministère du revenu National".

Des amendements qui auront pour résultat de protéger davantage les intérêts du peuple ont été apportés aux lois des assurances, des prêts et des compagnies fiduciaires.

Certaines modifications importantes pour les anciens soldats, apportées à la loi des pensions, prolongent de sept à neuf ans les délais pour la production des réclamations et autorisent un deuxième appel dans le cas où de nouveaux faits sont connus.

LES CONGRES ACADIENS

A titre d'information voici la liste des différents Congrès acadiens, depuis leur origine, et le noms des présidents et secrétaires:

- 1er Congrès acadien: Memramcook, 1881. Sir P.A. Landry, président; M. G.A. Girouard, sec.
- 2e: Miscouche, I.P.E. 1884. Sir P.A. Landry, président; M. G.A. Girouard, sec.
- 3e: Church Point, N.E. 1890. Sir P.A. Landry, président; Hon. P. Poirier, sec.
- 4e: Arichat, C.B. 1900. Hon. P. Poirier, prés; Sir P.A. Landry, Hon. Amb. Richard, secr.
- 5e: Caraquet, N.B.; 1905. Dr. F.X. Comeau, président; Hon. P. Poirier, sec.
- 6e: St-Basile, N.B.; 1908. Cyprien Morin, président; Hon. P. Poirier, sec.
- 7e: Tignish, I.P.E., 1913. F.J. Buote, président; Ch. D. Hébert, sec.
- 8e: Church Point, N.E. 1921. Hon. D.V. Landry, vice-prés.; Ch. D. Hébert, sec.

1er pèlerinage à la Grand-Prée en 1921.
2e — — — en 1922.
3e — — — en 1923.